
BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 novembre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY SUR AIX
MERY
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
ST PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Michel FRUGIER
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANÇOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Nicole FALCETTA
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEDEVER
Denise de MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
LE MONTCEL
MOTZ

Renaud BERETTI
Jean-Christophe EICHENLAUB
Olivier BERTHET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Julie ECALARD
Véronique MERMOUD
Hanane MAJID
Wassila BOUJNANE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Entrelacs
Entrelacs
Entrelacs
Directeur Général des services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du Pôle Eau
Directrice de cabinet
Chargé de mission Communication
Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Responsable Habitat – Politique de la Ville
Assistante service Urbanisme – Foncier - Habitat
Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 26 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2018
Exécutoire le : 09 NOV. 2018
Affichée le : 09 NOV. 2018
Visée le : 09 NOV. 2018

MARCHES PUBLICS
Accord cadre n°2018-35
Fourniture et maintenance de matériels bureautiques – Avenant n°1

Monsieur le Président rappelle la passation d'un accord cadre à marchés subséquents pour la fourniture et la maintenance de matériels de bureautique. Les entreprises ACS, CANON et REX ROTARY ont été retenues. Cet accord-cadre est issu d'un groupement de commande entre Grand Lac, 16 communes de la communauté d'agglomération (Bourdeau, Chindrieux, Conjux, Drumettaz-Clarafond, Entrelacs, La Biolle, Le Bourget du Lac, Méry, Motz, Mouxy, Ontex, Ruffieux, Saint-Ours, Serrières en Chautagne, Vions, Viviers du Lac) et le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC).

Les membres du groupement auront notamment la possibilité d'acheter ou de louer sur 12 trimestres, 16 trimestres ou 20 trimestres leurs équipements d'impression.

Le marché subséquent relatif aux besoins de Grand Lac a été notifié le 1^{er} octobre 2018 à la société CANON FRANCE SAS, en retenant l'option d'achat du matériel.

Un prix prévu dans le BPU de l'accord cadre et relatif à la commande de l'option 14 « Module agrafage 2 pts externe » n'a pas été inclus dans le marché subséquent de Grand Lac pour la machine n°15.

Il est donc proposé d'intégrer cette option dans le marché, conformément à l'accord cadre, pour un montant de 666,36 € HT.

Les crédits sont inscrits au budget sur l'opération 144 – Matériel de bureau et matériel informatique.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant n°1 du marché subséquent 2018-35,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Marché n°2018 – 35 GL

**Marché subséquent lié à l'accord cadre de fourniture
de matériel bureautique**

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Léprieux – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise CANON France SAS, 17 Quai Paul Doumer , 92414 COURBEVOIE CEDEX représentée par Mme A. GALLARDO , et désigné ci-après par l'expression « canon »,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de services relatif à la fourniture et la maintenance de matériels bureautiques ; Grand Lac a confié à l'entreprise Canon France, la fourniture et maintenance de son parc bureautique dans le cadre d'un marché à bon de commande sans minimum ni maximum.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure Appel d'offre ouvert.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

En effet, un prix prévu dans le BPU de l'accord cadre n'a pas été inclus dans le marché subséquent de Grand Lac. Or, pour des raisons techniques, Grand Lac va devoir commander :

- **l'option 14 « Module agrafage 2pts externe » pour la machine 15**

Le nouveau BPU concernant la machine 15 est joint en annexe à cet Avenant.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Cette option, conformément à l'accord cadre sera facturée 666.36€ HT dans le cadre d'un achat.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

Pour la société CANON,

Pour Grand Lac

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

ANNEXE : nouveau BPU machine n°15

MATERIEL N°15	Référence :
TYPE :	MFP DEPARTEMENTAL A3 COULEUR 45ppm

PRIX UNITAIRE / LOYER TRIMESTRIEL en €HT						
Prix unitaire	Prix achat en €HT	LOA 12 Trimestres	LOA 16 Trimestres	LOA 20 Trimestres		
Matériel n°15	3 665,00 €	327,72 €	255,61 €	212,57 €		
Option n°1	34,02 €	3,18 €	2,43 €	1,97 €		
Option n°4	198,45 €	18,56 €	14,15 €	11,51 €		
Option n°5	Inclus avec 4 K7		Inclus avec 4 K7			
Option n°7	354,51 €	33,15 €	25,28 €	20,56 €		
Option n°10	32,67 €	3,05 €	2,33 €	1,89 €		
Option n°11	inclus		inclus			
Option n°20	inclus		inclus			

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF en €HT						
Prix	Quantité	Prix achat en €HT	LOA 12 Trimestres	LOA 16 Trimestres	LOA 20 Trimestres	
Matériel n°15	4	14 660,00 €	1 310,87 €	1 022,44 €	850,28 €	
Option n°1	4	136,08 €	12,72 €	9,70 €	7,89 €	
Option n°4	4	793,80 €	74,22 €	56,60 €	46,04 €	
Option n°5	0	Inclus avec 4 K7		Inclus avec 4 K7		
Option n°7	4	1 418,04 €	132,59 €	101,11 €	82,25 €	
Option n°10	3	98,01 €	9,16 €	6,99 €	5,68 €	
Option n°11	4	inclus		inclus		
Option n°14	4	2 665,44 €				
Option n°20	4	inclus		inclus		
TOTAL		17 105,93 €				

SOMME DES LOYERS LOA 12	1 539,56 €
SOMME DES LOYERS LOA 16	1 196,84 €
SOMME DES LOYERS LOA 20	992,14 €

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.2018-35 : Fourniture et maintenance de matériels bureautiques - Avenant n.1

Date de transmission de l'acte : 09/11/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2018

Numéro de l'acte : d2578 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181107-d2578-DE

Date de décision : 07/11/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires